



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement



Plan national pour la protection de la nature (PNPN)

Plans d'actions espèces



Plan d'action **Crapaud calamite** *Bufo calamita*

Auteur
Ecotop – Roland Proess

Septembre 2009

Ebauche d'un « Plan d'action espèce (PAE) » pour *Bufo calamita* (le crapaud calamite)

Distribution géographique

Actuellement 2 populations au Grand-Duché de Luxembourg :

- à Ernzen dans une carrière exploitée par la société FEIDT
- à Steinfort dans une ancienne carrière qui fait partie de la zone noyau de la réserve naturelle projetée Steinfort/Schwaarzenhaff (RN RD 14)

Statut

- Statut Liste rouge luxembourgeoise : CR (menacé d'extinction)
- Espèce de l'annexe IV de la directive habitat (92/43/CEE)
- Espèce de l'annexe II de la convention de Berne

Habitat

Habitat terrestre

Milieus ensoleillés avec végétation ouverte et assez basse, un substrat meuble (favorable pour s'enfouir), des abris superficiels (p.ex pierres, souches, bois mort) et des flaques d'eau temporaires (lieux de ponte).

Habitat naturel: plaines alluviales où la dynamique des crues génère constamment des habitats neufs favorables au crapaud calamite, landes, zones littorales.

Aujourd'hui le crapaud calamite est surtout présent dans des milieux créés par l'homme: carrières, gravières, terrains vagues, friches minières et industrielles, terrils, etc.

Habitat aquatique

Petites mares temporaires, flaques d'eau, ornières inondées, dépressions créées par la circulation d'engins, etc.

Habitat aquatique caractérisé par :

- une forte exposition au soleil
- une faible profondeur d'eau (souvent < 20 cm) et par conséquent un réchauffement rapide
- une végétation aquatique absente ou peu développée
- un assèchement périodique qui limite le nombre de prédateurs des têtards (insectes aquatiques, poissons) et la présence d'autres espèces d'amphibiens (la présence de larves d'autres espèces d'amphibiens provoque une inhibition de la croissance des têtards de *Bufo calamita*)

Facteurs de déclin

- canalisation, rectifications et endiguement des cours d'eau (exemple: canalisation de la Moselle)
- intensification de l'agriculture (exemple: transformation des landes de l'Oesling en terres de cultures fertiles suite à l'utilisation des scories Thomas)
- reboisement et/ou boisement spontané (succession naturelle) des milieux ouverts favorables à l'espèce
- comblement (p.ex avec des matériaux inertes) et reboisement des anciennes carrières
- destruction et fragmentation des habitats par une urbanisation croissante (routes, zones d'activités, zones industrielles, habitations)
- destruction directe par la circulation routière
- pollution de l'atmosphère, des sols et des eaux (pluies acides, polluants industriels, composés azotés)

Actions actuelles

- Steinfort: création de 8 petites mares (lieux de pontes) en 2002, surveillance de la population (comptage des adultes, comptage des pontes, surveillance de la reproduction) depuis 1997, lutte contre l'envahissement de l'habitat terrestre et aquatique par une végétation trop dense.
- Ernzen: prise de contact avec le propriétaire et surveillance de la population en 2000 et 2001
- Analyse génétique des 2 populations en 2007

Objectifs stratégiques

- assurer la survie des deux dernières populations et augmenter leur effectif
- aménager de nouveaux sites favorables permettant au crapaud calamite de développer de nouvelles populations
- éventuellement: réintroduction de l'espèce au cas où des sites potentiels ne peuvent pas être colonisés de façon naturelle (distance trop importante et/ou barrières infranchissables comme p.ex autoroutes)

Objectifs de gestion

- Steinfort: empêcher le boisement spontané du milieu terrestre et le développement d'une végétation aquatique trop abondante dans les lieux de ponte, éventuellement: création d'autres petites mares
- Ernzen: élaboration d'un plan d'action permettant de concilier les objectifs économiques (exploitation de la carrière) et écologiques (survie de la population de *Bufo calamita*)

- en général: éviter que les carrières arrivant à terme d'exploitation (milieux potentiellement favorables !) ne soient entièrement comblées et reboisées, lutte contre le boisement spontané (succession naturelle) dans des milieux ouverts favorables à l'espèce

Actions

1. Mesures ponctuelles:

- Ernzen: élaboration d'un plan d'action permettant de concilier les objectifs économiques (exploitation de la carrière) et écologiques (survie de la population de *Bufo calamita*)
- Steinfurt : éventuellement création d'autres petites mares servant de lieux de pontes

2. Mesures régulières :

- Steinfurt: débroussaillage du milieu terrestre, lutte contre une végétation aquatique trop abondante dans les lieux de ponte
- Ernzen & Steinfurt: surveillance des populations

3. Mesures d'aménagement:

Mesures d'aménagement à prévoir pour les sites potentiellement favorables (notamment carrières, friches minières et friches industrielles)